

PIECES A FOURNIR :

- ☐ 3 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de la classe de l'élève)
- ☐ 1 photocopie de la pièce de l'élève
- ☐ 1 attestation d'assurance pour 2026-2027
- ☐ 1 photocopie des pages du livret de famille concernant les parents et l'élève à inscrire
- ☐ 1 photocopie de l'attestation ASSR (Classe de seconde uniquement)
- ☐ 1 photocopie du relevé des notes du baccalauréat (élèves de B.T.S.)
- ☐ 1 photocopie des 3 bulletins de l'année scolaire 2025-2026
- ☐ 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et niveau de la classe de l'élève
- ☐ 1 exeat informatisé délivré par l'établissement d'origine où l'élève était scolarisé en 2025-2026
- ☐ La fiche de renseignements SIECLE délivrée par l'établissement d'origine de l'élève
- ☐ **Uniquement pour les élèves s'inscrivant en classe de 2nde MV : Les parents doivent se munir du carnet de santé ou d'un certificat de vaccinations à jour délivré par le médecin**

N.B. :

- 1) La présence de l'élève est obligatoire, compte tenu du fait que le badge est confectionné le jour de l'inscription.
- 2) Le paiement de la $\frac{1}{2}$ pension se fera uniquement en ligne. L'identifiant et le mot de passe vous seront remis lors de l'inscription.
- 3) Après confirmation de votre demande d'internat, veuillez-vous rapprocher du service intendance pour les formalités de paiement.

FRAIS DE ½ PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	3,60 €
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	50,00 €
<i>Forfait internat Annuel</i>	1700,00 €
<i>1^{ère} Fraction : Septembre-Décembre Internat</i>	760,00 €

PAIEMENT : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un **code d'accès** au site leur sera remis **lors de l'inscription**.

Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2026.

Aucun paiement ne sera accepté en septembre.

Badge de l'Etablissement : Si perte, prévoir 7.00€. (Ils devront être présents lors de l'inscription pour la confection de ce nouveau badge).

REMARQUE : Si perte du carnet de correspondance prévoir 5.00€

A T T E N T I O N

- Toute inscription exige la présence d'un parent responsable obligatoirement, sauf pour les B.T.S.
- L'adresse mail ainsi que le téléphone de l'élève doivent être obligatoirement renseignés.
- En cas d'aléa climatique ou sanitaire les usagers sont invités à consulter le site du lycée pour vérifier les dispositions retenues.
- **Par ailleurs, nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**